



<https://www.pacte-transition.org/>

32 mesures du Pacte pour la Transition

INTERPELLATION DES CANDIDATS ET CANDIDATES
aux élections municipales de mars 2020

Deux
notre
vile

1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).
Oui – voir notre réponse au questionnaire associations Page 6 (GOUVERNANCE)
Modèle d'inspiration : <https://www.le-frenchimpact.fr/quand-la-commande-publique-rencontre-linnovation-sociale>
2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.
Nous n'avons pas formellement répondu à ce point jusqu'alors.
La mesure semble de bon sens et pas complexe à mettre en œuvre ni chère pour la collectivité au vu des taux d'emprunt en cours. La sélection des bons critères de finances éthique devra être étudiée avec soin.
3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.
OUI - Notre priorité étant la décarbonation, nous prioriserons la sobriété et l'efficacité énergétique sur le développement des énergies renouvelables – voir notre réponse au questionnaire associations Page 8 (CLIMAT), page 10 (BATIMENTS)
4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.
Nous n'avons pas formellement répondu à ce point jusqu'alors.
Dans le cas où l'offre de logiciels libres est pertinente cela nous semble une mesure de bon sens simple à appliquer (ex. suite bureautique).
5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.
Oui - voir notre réponse au questionnaire associations Page 13 (ALIMENTATION)
6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.
Oui - voir notre réponse au questionnaire associations Page 13 (ALIMENTATION)
7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.
Oui - voir notre réponse au questionnaire associations Page 13 (ALIMENTATION)
8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.
Oui - voir notre réponse au questionnaire associations Page 12 (BIODIVERSITE) - Page 17 (ECLAIRAGE PUBLIC) - Page 21 (EAU)
9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.

Oui – Voir notre Programme (ATTRACTIVITE) Nous donnerons la priorité absolue aux commerces de centre-ville ainsi qu’aux commerces de proximité. Nous proposons l’arrêt du développement des zones commerciales périphériques (comme le conseille l’étude réalisée par la ville en 2018).

Illustration : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-la-grande-distribution-ne-cree-pas-autant-demploi-quelle-le-pretend-1153586>

10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

Oui - voir notre réponse au questionnaire associations Page 21 (EAU)

11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d’énergie et en développant la production et la consommation d’énergie renouvelable notamment citoyenne.

OUI - Notre priorité étant la décarbonation, nous prioriserons la sobriété et l’efficacité énergétique sur le développement des énergies renouvelables – voir Page 8 (CLIMAT), page 10 (BATIMENTS)

12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

OUI - voir Page 8 (CLIMAT), page 10 (BATIMENTS)

13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de GES et font reculer la biodiversité.

Oui notre complément réponse au questionnaire associations (page 28)

14. Renforcer l’offre, l’accès et l’attractivité de transports en commun sur le territoire.

Oui, voir notre réponse au questionnaire associations page 15 (TRANSPORTS)

15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l’espace public.

Oui, voir notre réponse au questionnaire associations page 15 (TRANSPORTS)

16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

Non pas immédiatement. Nous considérons que Dreux n’a pas encore la taille critique pour appliquer des mesures comme Montpellier ou Strasbourg.

La revitalisation du centre-ville et la connexion des communes rurales avec la ville ne peut pas encore se passer de la voiture.

Ce point est reconnu comme important mais pas prioritaire.

La réduction de la place des voitures en ville est une action possible une fois que l’on a mis en place de nouveaux modes de transport qui couvrent les besoins en déplacement de la population.

On ne peut pas réduire l'usage de la voiture individuelle si on ne répond pas par ailleurs aux besoins en déplacement, avec un vrai plan opérationnel de mobilité.

Des agglos urbaines de taille équivalente (ou plus petites) à celle de Dreux ont déjà mis en place ces plans (Châteaudun, Gap, Mayenne,...)

17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.

Idem 16. Ce n'est pas une priorité à date.

18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Oui, voir notre réponse au questionnaire associations page 22 (DECHETS)

19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.

Oui, voir notre réponse au questionnaire associations page 22 (DECHETS)

20. Développer des habitats participatifs et des éco-lieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

Oui, voir notre programme JEUNESSE / EDUCATION / SOLIDARITE / LOGEMENT / DREUX SOLUTIONS

Soutien aux projets d'habitat écologique, participatif et inclusif portés par des collectifs ou associations.

21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

Oui, voir notre programme SOLIDARITE
+ Projets Économie circulaire

22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.

Oui, voir notre réponse au questionnaire associations page 22 (18)

23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.

Oui en partenariat avec les associations, voir notre programme => SOLIDARITE

24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

Oui mais pas très explicite. Action immédiate sur le plan de rénovation de l'habitat social. Stopper la construction de nouveaux logements pour se concentrer sur la rénovation du parc actuel. De nombreuses urgences sont identifiées.

25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.
Oui, voir notre réponse au questionnaire associations page 19 (NUMERIQUE)
26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.
Oui, mais indirect à travers les associations voir notre réponse au questionnaire associations page 28 (LES ASSOCIATIONS)
Etat des lieux des accueils existants, identification des besoins de soutien des associations qui œuvrent à l'accueil des personnes étrangères (Foyer ADOMA par exemple).
27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
OUI - voir notre programme SOLIDARITE et réponse au questionnaire associations page 23 (ECONOMIE CIRCULAIRE)
28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.
Oui mais indirectement à travers les associations voir notre réponse au questionnaire associations page 28 (LES ASSOCIATIONS) + MAISONS PROXIMUM et conseils de quartiers.
29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme
Oui cette mesure est dans l'esprit de notre projet voir page 19 (PRINCIPES DE GOUVERNANCE) mais nécessite encore d'être formalisée.
30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif.
Oui - voir notre réponse au questionnaire associations page 19 (PRINCIPES DE GOUVERNANCE)
Création de la Maison des Associations et Assises annuelles des Assos.
31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant·es.
Oui, voir notre programme SOLIDARITE

32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

Non ce n'est pas dans notre programme.